



COMITE DEPARTEMENTAL de BILLARD de la SOMME



DISPOSITIONS FINANCIERES

2024 - 2025

Organisation de l'Assemblée Générale - Participation du CD80 de 150€ maxi pour le club organisateur			
Finale de Somme		Pas de remboursement	
Finale de Ligue Hauts-de-France	Adultes	Finale 2 jours	La moitié de l'ensemble : (Trajet Aller / Retour + 1 nuit + 2 repas) *
		Finale 1 jour	La moitié de l'ensemble : (Trajet Aller / Retour + 1 repas) *
	Jeunes (- 21 ans)		Idem conditions ci-dessus et 1 ou 2 repas accompagnateur (si obligatoire : jeune sans permis)
Finale de France Dames - Juniors et Cadets		1/3 du solde après remboursement FFB	
Finale de France Masters - N1 - N2 - N3		1/3 Comité	
Coupe des Provinces		1/3 Comité	
Stage ligue HDF ou FFB (Jeunes-21 ans)		50% du solde selon conditions ligue HDF et FFB + 50% du solde repas accompagnant	
Stage arbitrage (ayant passé l'examen)		50% du trajet A/R	
Frais de formation CFA/DFI		La moitié de l'ensemble - Idem Finale Ligue 1J ou 2J	
Frais comité directeur CDB Somme		100 %trajet + repas + péage + nuit(s)	
Dotation club :	Finale de FRANCE	Forfait 200 €	
	T.R. Blackball		
Champion de Ligue INDIVIDUEL*		chèque de 50€, exclusivement, lors de l'AG suivante	
Champion de France INDIVIDUEL*		chèque de 100€, exclusivement, lors de l'AG suivante	

*Pour les joueurs remportant FL et FF dans le même mode de jeu, seule la récompense la plus importante est versée

Maj : 21/09/2024

* **Trajet** : 0,30 € / km

* **Repas** : 13,70 € sans justificatif

* **Nuit** : 27,40 € sans justificatif

* **Repas** : 20,00 € maxi avec justificatif

* **Nuit** : 50,00 € maxi avec justificatif

Les frais ne seront pris en charge que sur présentation des justificatifs :

(feuille de match, facture restaurant, fiche de présence, etc.)

(les péages d'autoroute ne sont pas pris en charge)

**Les remboursements ne seront réalisés que sur réception du document
"Demande de remboursement de frais" y compris pour les remboursements sans justificatif**

Les demandes doivent être faites sur le formulaire de demande de remboursement
et adressées au Trésorier dans le mois qui suit la compétition.



LIGUE DES HAUTS DE FRANCE

COMITE DEPARTEMENTAL
DE BILLARD DE LA SOMME
CD 80



Trésorier

Mickaël BETTEFORT
149 rue du Moulin
80460 WOIGNARUE

06 19 30 22 12
mickey.80@wanadoo.fr

Merci de remplir la partie 1

1 - DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

<u>Nom Prénom</u>	_____
<u>Adresse</u>	_____
<u>Téléphone</u>	_____
<u>Club</u>	_____
<u>N° de licence</u>	_____
<u>Epreuve disputée</u>	_____
<u>Lieu de rencontre</u>	_____
<u>Date</u>	_____

Merci de me transmettre votre RIB

Le _____

Signature du joueur ou du responsable du club

*Le calcul de la distance se fait de club à club
et s'effectue via Michelin sur le trajet le plus court*

***Pour que tout remboursement soit effectif, joindre obligatoirement les pièces justificatives
(Feuille de match, facture restaurant... - Péage non pris en compte)***

SVP - NE PAS REMPLIR LA PARTIE DU BAS

2 - DETAIL DES FRAIS REMBOURSABLES (partie réservée au trésorier)

<u>Déplacement</u>	_____
<u>KM AR</u>	_____
<u>Restauration</u>	_____
<u>Hébergement</u>	_____
<u>Forfait</u>	_____
<u>Divers</u>	_____